

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 1 (1909)
Heft: 6

Artikel: Capital et travail : une discussion entre capitaliste et ouvrier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous savons que la Fédération des entrepreneurs a été fondée parce que quelques-uns trouvaient que la Société des arts et métiers n'agissait pas assez énergiquement contre les organisations ouvrières. Les dirigeants de la Société des arts et métiers niaient cela, et de notre avis avec raison. Plusieurs rapports de section reflètent la haine contre les coopératives de consommation.

«Malheureusement nous n'avons pas pu empêcher la formation d'une coopérative de consommation», pleurniche la section de Kussnacht.

Meiringen se plaint qu'il en existe une à l'endroit qui fait énormément de tort aux gens du commerce.

La Société cantonale de St-Gall annonce qu'elle a conclu un traité de défense mutuelle avec la Société pour la protection du commerce et de l'industrie, avec la Fédération suisse des épiciers, ainsi qu'avec la Société suisse des commis-voyageurs.

La Fédération des marchands de chaussures se plaint que le commerce de chaussures souffre beaucoup sous la concurrence des coopératives et des maisons d'expédition. Tandis que les organisations de fournisseurs de l'étranger ne vendent qu'aux marchands de chaussures, la Fédération suisse des fabricants de chaussures a retiré sa promesse donnée en mai 1907 de ne pas livrer aux coopératives et aux bazars, et pratique maintenant la vente libre. Pourquoi? — Cela, naturellement, on ne le dit pas. Les coopératives de consommation recevaient malgré le boycott assez de marchandise aussi bien de l'étranger que des fabricants suisses; c'était donc plutôt leurs propres intérêts que l'amour pour les coopératives qui les décidait de vendre à ces dernières.

Le fait que la Société suisse des épiciers, qui fait aussi partie de celle des arts et métiers, ne peut pas manquer dans cette coterie, n'est que trop naturel. Cette société raconte dans son rapport qu'il y a des succès remarquables à enregistrer, qu'elle lutte surtout contre les bazars et les coopératives. Le but de ces deux genres d'entreprises est l'anéantissement des classes moyennes et de passer le plus vite possible à la production directe. Maintenant, nous le savons!

La section de la Haute-Thurgovie a aussi trouvé qu'une grande partie de ceux qui ont fait faillite ces derniers temps sont des petits patrons. Elle croit que cela provient du fait que beaucoup de petits patrons ne savent pas calculer et soumissionnent trop bon marché. Elle estime qu'il est absolument nécessaire que ces calculs-là soient examinés de plus près et un

peu plus souvent par les fonctionnaires des sociétés des arts et métiers.

Cette mesure trouvera certainement l'approbation des ouvriers.

Aussi d'autres sections — par exemple, celles de Rorschach et de Coire — s'expriment en faveur d'une réglementation des prix à soumissionner; mais ils combattent en même temps l'exécution de constructions en régie par les villes, qui tend de plus en plus à prendre pied.

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, nos organisations peuvent beaucoup apprendre de cet aperçu sur l'activité de la société des petits patrons. Il ne suffit pas de démontrer la décadence de la petite industrie; il faut agir, s'associer. Organisons-nous toujours mieux, comme le font les patrons, pour la défense de nos intérêts.

F. Th.



Capital et travail.

Une discussion entre capitaliste et ouvrier.

Le capital et le travail sont les deux fondements sur lesquels s'érige la société humaine. Le capital est une matière inerte et morte, le travail lui donne la vie, la rend fertile. Sans travail il n'y a pas de valeurs, pas de marchandises, pas de jouissances. Le capital se personifie dans le grand industriel, le fabricant, le propriétaire foncier, l'entrepreneur de mines, etc. Le porteur du travail est le prolétaire qui ne possède rien. La force de travail dont il est capable est son seul bien. Le capitaliste possède tous les moyens de production, tels que les matières premières, les machines, les outils, bref, toutes les choses nécessaires pour produire. Cependant tout cela ne lui sert à rien du tout s'il n'a pas la force de travail des ouvriers. Il achète donc les forces de travail dont il a besoin, en engageant un certain nombre d'ouvriers ou d'ouvrières, auxquels il dit de faire pour tel ou tel salaire tant de choses, avec les matières premières, les machines, les outils, etc. qu'il met à leur disposition.

Le capital et le travail sont donc deux éléments de la production, l'un dépendant de l'autre, mais séparés par des droits de possession. Il y a encore une autre différence importante qui les caractérise. La force de travail est liée au corps de l'ouvrier, elle est inséparable de celui-ci qui en est le propriétaire. Elle est l'ensemble de ses capacités intellectuelles et manuelles, elle n'existerait donc pas sans son corps, et l'ouvrier, le prolétaire, ne possède rien en dehors d'elle. Par contre, le capital, formé par l'ensemble des moyens de production, peut être séparé de son propriétaire. Il n'est pas absolu-

ment nécessaire que les moyens de production appartiennent à un homme, comme c'est le cas avec les forces de travail. On peut très bien se représenter une fabrique ou un autre moyen de production sans le propriétaire, tandis qu'il est impossible de se figurer une force de travail sans l'ouvrier qui la possède. Cette différence est d'une grande importance. Elle nous permet de beaucoup mieux juger dans les questions concernant la lutte entre capitalistes et ouvriers.

La production de toutes les marchandises s'opère aujourd'hui comme suit : le capitaliste achète sur le marché du travail les forces qualifiées ou non qualifiées dont il a besoin. Avec les ouvriers ou ouvrières possesseurs de ces forces de travail il fait un contrat par lequel ceux-ci s'engagent de faire, contre un certain salaire, tant ou tant de produits, avec les moyens disponibles, donc de travailler et de produire tels ou tels objets. Avec les objets ainsi fabriqués le capitaliste paraît sur le marché mondial et les échange contre du nouveau capital. Mais il cherche à recevoir une somme supérieure à celle qu'il a dépensée pour les moyens de production et les forces de travail. Cette différence entre le prix de vente et le prix de revient, on l'appelle en économie la plus-value, le profit ou le bénéfice de l'entrepreneur. Cette plus-value, le capitaliste la met dans sa poche. Il le fait intentionnellement et convainc de son bon droit. Parce que ce n'est que pour avoir la plus-value, pour faire du profit ou du bénéfice qu'il s'occupe de la production. Il se dit : je donne au prolétaire l'occasion d'employer sa force de travail, sans cela il ne pourrait pas vivre. Comme récompense l'ouvrier me doit fournir une quantité de travail plus grande que celle que je lui paye, autrement il n'y aurait aucun bénéfice pour moi. C'est pour lui quelque chose qui se comprend de soi-même.

Pour l'ouvrier il n'en est pas ainsi. Mais seulement pour l'ouvrier qui sait qu'il n'est jamais entièrement payé pour le travail qu'il fait, même si son salaire serait aussi haut qu'il voudrait ; pour l'ouvrier sachant que les entrepreneurs augmentent leur capital de façon que leurs richesses s'accroissent toujours davantage, tandis que lui doit rester pendant toute sa vie un pauvre prolétaire, pour cet ouvrier-là ce n'est pas quelque chose qui se comprend de soi-même. Il se dit que cela s'appelle plutôt exploiter les ouvriers et il se demande si cela doit être ainsi.

Il commence à se défendre contre ce système et le désir de le supprimer complètement devient toujours plus grand. Comme il sait que cela ne peut se faire qu'en détruisant peu à peu la base, il cherche par tous les moyens que les droits actuels lui permettent d'employer, de pou-

ser le salaire au plus haut taux possible, pour qu'il reçoive du prix de son travail au moins une plus grande part et que ce ne soit pas l'entrepreneur exclusivement qui fixe le salaire comme bon lui semble.

Tous les ouvriers qui sont du même avis et qui tendent vers le même but mènent, au moyen de leurs organisations syndicales ou politiques, cette lutte qu'on appelle lutte des classes.

Un de ces nombreux camarades qui savent de quoi il s'agit dans cette société tourmentée par la lutte pour la vie, trouve fortuitement l'occasion d'en discuter avec un capitaliste. Celui-ci, en développant ses idées, dit ceci :

— Mon cher, si je ne dois rien gagner aux produits qui se font dans ma fabrique, ce serait du non-sens si je m'en occupais. Je préférerais alors acheter ce qu'il me faut sur le marché et vous n'aurez plus l'occasion de travailler. Est-ce que cela vous irait ?

— Bon, répond l'ouvrier, faites cela achetez votre marchandise toute faite sur le marché. Mais si tous les capitalistes feraient de même, si tous renonceraient à la production, où voulez-vous alors prendre la marchandise ? Voulez-vous alors manger votre argent ? Vous voyez, on est obligé de produire et si ce n'est pas vous qui le faites, ce sera un autre. L'occasion de travailler sera toujours là.

Maintenant le capitaliste fait de gros yeux, fronce les sourcils et pose la question d'une autre façon :

— Mais, pensez donc, ma continence et le renoncement. J'aurais pu gaspiller mon argent au lieu de le placer productivement. La vertu doit être récompensée.

— La vraie vertu se récompense elle-même, répond l'ouvrier ; le bien, on doit le faire par amour pour le bien. Et si vous auriez acheté avec votre argent des huitres, des truffes et du champagne, vous en auriez peut-être comme récompense le repentir et un estomac malade, tandis qu'ainsi vous dormez et digérez bien. C'est aussi quelque chose. Mais, pour dire la vérité en toute confiance, Monsieur, on sait pourtant très bien que vous ne vous êtes jamais passé de rien, pendant que vous placiez votre argent productivement. Vous avez bien vécu et vivez encore toujours cent fois mieux que le meilleur de vos ouvriers et vous devenez riche en même temps. Ce qu'on dit généralement de ces choses-là, ce sont des fables pour des grands enfants, nous autres, on ne nous trompe plus avec cela. Donc, avancez d'autres arguments, Monsieur mon cher fabricant.

Maintenant le capitaliste devient plus doux, se baisse un peu et, avec un gros soupir, il dit : Je suis pourtant aussi ouvrier ! Est-ce que je

n'ai pas travaillé moi-même aussi ? Est-ce que je n'ai pas eu toutes les peines et tant de soucis pour diriger et surveiller le travail, de même avec l'administration et pour faire écouler la marchandise ? Est-ce que je ne dois rien avoir pour tout cela ?

— Certainement pas, Monsieur. Vous devez avoir votre salaire, comme chaque ouvrier mérite le sien. Si vous avez contribué à la bonne marche de l'entreprise comme directeur, chef d'atelier ou comptable, vous devez recevoir le salaire respectif. Mais est-ce que vous serez content avec cela ? N'êtes-vous pas habitué à un revenu beaucoup plus haut ? En réalité, est-ce que tous les capitalistes travaillent comme c'est le cas de vous et peut-être de quelques autres ? Si vous étiez, par exemple, actionnaire d'une société et que vous n'auriez pas autre chose à faire que de couper des coupons, comment feriez-vous dans ce cas pour justifier votre bénéfice, puisque vous ne travaillerez pas et ne vous passez de rien ?

De nouveau le capitaliste change de posture. Il se dresse et devient grincheux.

— Est-ce que ce n'est pas moi qui donne à l'ouvrier l'occasion de travailler ? Qui est-ce qui vous procure les matières premières, les outils ? Qui est-ce qui a installé la fabrique, et qui la fait chauffer et éclairer ? Tous ces services que je rends à l'ouvrier et sans lesquels ce sans-avoir ne pourrait exister, est-ce que je ne dois pas me les faire payer ?

— Excusez, Monsieur, permettez-moi de regarder un peu de plus près ces services que vous prétendez nous rendre. Vous êtes propriétaire d'une grande fabrique de chapeaux. Vous achetez des peaux et du poil ; les ouvriers les travaillent et en fabriquent des chapeaux. Vous leur donnez donc du travail et par conséquent les moyens pour vivre ; vous leur rendez un grand service et vous vous considérez comme le bienfaiteur de vos ouvriers et ouvrières. Eh bien ! toutefois, vous devez pourtant reconnaître que les ouvriers vous rendent un grand service aussi, en travaillant pour vous. S'ils ne travaillaient pas chez vous, les peaux que vous avez achetées pourriraient, les poils moisiraient, vos machines deviendraient rongées par la rouille et votre fabrique tomberait en ruine. Essayez-le seulement une fois pendant une année de laisser votre fabrique fermée, vous verrez alors quel service les ouvriers vous rendent en mettant leur force de travail à votre service. Et comment récompensez-vous ce service ? Ce que vous leur donnez suffit à peine pour qu'ils puissent se procurer le strict nécessaire et s'accorder une fois par année un petit plaisir. Mais vous, vous vivez toujours bien, vous jouissez de tout ce qui peut rendre agréable votre existence, et

en même temps et malgré cela vous devenez toujours plus riche. Le service que vous rendez aux ouvriers vous rapporte donc beaucoup, et celui que les ouvriers vous rendent leur rapporte très peu. En avez-vous le droit ? Est-ce que c'est juste ?

— Je me moque de vos droits et de la justice, réplique maintenant le capitaliste, devenu fâché, car il sent qu'au fond il a tort. J'ai la force de faire comme bon me semble ; les ouvriers qui ne sont pas contents n'ont qu'à s'en aller, j'en trouverai assez d'autres.

— Très bien, répond l'ouvrier en souriant. Cette fois vous avez dit la vérité. Vous avez le droit de nous exploiter grâce à l'ordre social actuel. Ce droit découle de la force, ce n'est au fond que le droit du plus fort. Mais écoutez un moment : Comme ce droit n'a pas toujours existé, il ne durera pas toujours non plus. Aujourd'hui, vous êtes le propriétaire de votre capital et vous l'employez pour produire ; vous vivez de votre droit de propriétaire. Mais ce capital peut aussi exister sans vous, et le temps viendra où il y aura bien du capital, mais plus de capitalistes. Dans un autre ordre social — et qui viendra plus vite que vous ne croyez — on aura aussi besoin de peaux, de poils, de machines, etc., pour fabriquer des chapeaux, mais on n'aura plus besoin de fabricants de chapeaux, de capitalistes. De vous et de votre classe on peut s'en passer, mais des ouvriers, qui jouent entre l'homme et la nature le rôle d'intermédiaires, on ne s'en passera jamais. Nous sommes les propriétaires de nos forces de travail et celles-là on ne peut pas nous les prendre ; elles sont inséparables de notre corps. Mais *vo*tre propriété, votre capital, on peut vous le prendre et il arrivera que tout le capital, tel que le terrain, les moyens de production, deviendra la propriété de la communauté. Votre classe disparaîtra dans l'ensemble des hommes productivement occupés. Vous voyez, Monsieur, que le capitalisme peut avoir une fin, vers laquelle il marche du reste rapidement. Le flot montant du socialisme ne lui laisse encore que peu de temps ; qu'il se prépare donc. Alors, ils diront : Adieu mon doux temps où je pouvais exploiter les autres.

Ceci dit, l'ouvrier s'en va et laisse planté là le capitaliste ébahi.



L'exploitation des forces de travail.

Chaque ouvrier, petit patron ou fabricant qui a déjà eu l'occasion de comparer les procédés de travail d'autrefois à ceux d'aujourd'hui, considérera comme un fait incontestable — s'il est susceptible d'un jugement impar-